



SPECIFICITES FONCTIONNELLES ATTENDUES - PRESTATIONS DE REGIE PUBLICITAIRE TV

DESCRIPTION DES SPECIFICITES FONCTIONNELLES ATTENDUES

PUBLIC SENAT – LCP ASSEMBLEE NATIONALE

TABLE DES MATIERES

DESCRIPTION DES SPECIFICITES FONCTIONNELLES ATTENDUES.....	2
GESTION DES GRILLES	2
GESTION DES GRILLES DE PROGRAMMES PUBLIC SENAT ET LCP.....	2
Monitoring des grilles	2
Gestion de la grille TNT	3
OUTIL DE GESTION DES GRILLES – TRAFIC CHAINE.....	4
GESTION DU STOCKAGE	4
GESTION DE LA DIFFUSION	4
PLAYLIST	4
ECRANS INTERCALAIRES	5
PARTAGE DU CONTENU	5
MARQUEURS MEDIAMETRIE.....	5
SUIVI ET EVOLUTION DES PRESTATIONS	5
SOUS-TITRAGE SOURDS ET MALENTENDANTS.....	6
GESTION DU REPORTING	6
REPORTING EN TEMPS REEL.....	6
REPORTING DIFFERE.....	6

DESCRIPTION DES SPECIFICITES FONCTIONNELLES ATTENDUES

GESTION DES GRILLES

GESTION DES GRILLES DE PROGRAMMES PUBLIC SENAT ET LCP

Les sociétés produisent deux grilles (linéaires) de programmes :

- TNT LCP
- TNT Public Sénat

Public Sénat et LCP-Assemblée nationale diffusent des fichiers vidéo prêt à diffuser (PAD) ainsi que des émissions en direct et en différé. Ces contenus sont multidiffusés, y compris tout ou partie des directs.

Les sociétés gèrent également des grilles (non-linéaires) de programmes :

- Dailymotion LCP
- Dailymotion Public Sénat
- Le site lcp.fr
- Le site publicsénat.fr
- YouTube LCP
- YouTube Public Sénat
- Replay Bouygues, Orange, SFR, Free
- les plateformes France.tv, TF1+, My canal, et Molotov

La grille du canal 8 est disponible en annexe.

MONITORING DES GRILLES

Dans chacune des sociétés, la gestion de la grille et de l'auto-promotion est assurée par une équipe dédiée.

Les équipes Public Sénat et LCP-Assemblée nationale sont disponibles tous les jours de 9h à 20h, en dehors des week-ends et des périodes de congés. Leur présence peut déroger à ces règles lors de la diffusion d'évènements spéciaux.

De même, en cas d'urgence, une personne de permanence peut gérer les graves anomalies.

La gestion et le monitoring des flux est assurée par notre prestataire de diffusion (ce jour Cognacq Jay image) mais il n'y a pas d'équipe dédiée 24/7.

Dans son offre, le prestataire devra prendre en compte la disponibilité des membres des services Antennes des deux chaînes, et proposer des solutions adaptées.

GESTION DE LA GRILLE TNT

Pour la grille TNT, la responsabilité des programmes en temps réel est assurée par la société dont la tranche est à l'antenne. A un instant donné, il n'y a qu'un seul chargé d'antenne, interlocuteur du prestataire.

Chaque chaîne a l'obligation de respecter le temps d'antenne qui lui est imparti, selon une répartition définie par les dirigeants des deux chaînes. Actuellement, toute modification dans la playlist du jour demandée par le chargé d'antenne à l'opérateur de diffusion est faite en parallèle dans Louise ce qui permet de suivre l'état de la playlist.

Les conducteurs de TNT LCP et TNT Public Sénat sont concaténés par les éditeurs de façon à ne créer qu'une seule playlist TNT, à part de temps d'antenne égale.

Les conducteurs des deux chaînes sont exportés vers un serveur FTP à l'initiative des sociétés, la veille de la diffusion vers 19h. La dernière playlist envoyée déclenche le module de concaténation des playlists des deux chaînes. Une playlist de 24 heures est alors générée et adressée ensuite au prestataire de diffusion.

Simultanément ou en parallèle des conducteurs, des informations relatives à la gestion de la diffusion sont transmises :

- Evénements secondaires
- Scénarios d'habillage
- Record list du serveur de diffusion (Feed entrant à enregistrer)

La régie publicitaire devra fournir aux chaînes des contenus publicitaires PAD en amont de la concaténation de la playlist dans les délais impartis, définis entre tous les intervenants. Elle ou ses intermédiaires enverront aux chaînes des fichiers dotés d'identifiant unique depuis leurs systèmes d'information.

Des modifications quotidiennes sont apportées à la grille, notamment autour des directs ou des durées de programmes connues le jour de la diffusion. Sauf exception, elles se limitent à des recalages et mises à l'heure, avec changement de bandes annonces ou de programmes courts. Dans ces situations, la mise à jour de la playlist est faite directement en régie de diffusion.

Après accord entre les deux responsables d'antenne, la grille concaténée peut être modifiée pour le jour même ou les jours à suivre. Des programmes prévus en diffusion peuvent être déprogrammés au profit d'un direct d'actualité sur une même tranche horaire. Des tranches horaires peuvent être inversées entre les deux sociétés. Des tranches horaires peuvent être échangées dans la semaine ou dans le mois entre les deux sociétés. Le conducteur peut être modifié à tout moment en cas de prise de direct non prévu du fait de l'actualité...

Il n'est pas rare que l'une des chaînes cède une de ses tranches TNT pour permettre à l'autre de poursuivre la diffusion de son programme, notamment en cas d'actualités parlementaires fortes ou lors de la programmation d'évènements spéciaux.

Les contenus publicitaires pourront être supprimés en fonction des changements effectués dans les grilles de programmes des chaînes, et ce parfois à J-1 de la diffusion d'un contenu, voir même le jour J.

Le prestataire devra prendre en compte les spécificités de la grille TNT et la flexibilité nécessaire à la gestion de ce canal afin de proposer une solution adaptée aux chaînes dans son offre.

Les fermetures annuelles des deux chaînes, chaque mois d'août, la dernière semaine de décembre, et la première semaine de janvier, devront être prises en compte par les candidats dans la rédaction de leurs offres.

OUTIL DE GESTION DES GRILLES – TRAFIC CHAÎNE

Les deux sociétés utilisent actuellement le logiciel Louise de Proconsultant Informatique (PCI) comme base de leurs systèmes d'information antennes (identification des médias, gestion des grilles, fabrication des conducteurs, retours d'information...).

Le Logiciel Louise est utilisé pour la gestion de toutes les grilles, linéaires TNT et non linéaires (YouTube, Dailymotion, Replays, sites...). LCP-Assemblée nationale et Public Sénat utilisent la version Louise v.5.52.

Le prestataire fera son affaire et à ses frais, de l'éventuelle adaptation des trafics Louise des sociétés pour les interfacer avec son système d'information afin d'assurer les échanges de données (export de fichiers d'échanges, playlists, retour des playlists, etc.), si des modifications devaient survenir après la phase de préparation et de test effectuée avec le prestataire.

GESTION DU STOCKAGE

La gestion du stockage des contenus publicitaires sera discutée avec la régie publicitaire, la régie de diffusion et les deux chaînes.

Après un certain délai (à définir), les contenus publicitaires reçus pourront être purgés des systèmes d'information des chaînes. Seulement, dans le cas où ces contenus publicitaires auraient plusieurs fenêtres de publication, ils devront être renvoyés aux chaînes par la régie publicitaire. Le prestataire précisera dans sa réponse s'il est prêt à renvoyer les mêmes contenus plusieurs fois. Il devra également indiquer les solutions proposées pour prévenir les éventuels risques que poseraient les purges des contenus.

GESTION DE LA DIFFUSION

PLAYLIST

Les playlists (conducteurs) TNT LCP et TNT Public Sénat sont concaténées par les éditeurs de façon à ne créer qu'une seule playlist TNT, à part de temps d'antenne égale.

ÉCRANS INTERCALAIRES

Entre les différents spots d'un écran publicitaire, on retrouve généralement des écrans bleus de 10 ou 12 images permettant de faciliter les transitions. Ces écrans sont généralement personnalisés et reprennent les logos des chaînes. La personnalisation de ces écrans sera discutée avec le prestataire sélectionné ainsi qu'avec le prestataire de diffusion.

PARTAGE DU CONTENU

Les candidats feront des propositions d'attribution de cases publicitaires dans leurs offres, sur la base des grilles parlementaires proposées en annexes.

MARQUEURS MEDIAMETRIE

Le dispositif proposé par le prestataire devra permettre l'insertion de marqueurs Médiamétrie dans les contenus publicitaires diffusés sur la TNT.

Ces marqueurs permettront d'analyser les performances des contenus publicitaires afin de mesurer la portée, l'efficacité et la pertinence de leurs placements sur les grilles des chaînes parlementaires.

SUIVI ET EVOLUTION DES PRESTATIONS

Un comité de pilotage se réunira à une fréquence qui sera définie avec le prestataire sélectionné.

Ce comité permettra d'effectuer un bilan des prestations réalisées. Il permettra également de faciliter les échanges entre les chaînes et le prestataire afin que ce dernier puisse proposer des évolutions et des améliorations des prestations fournies aux deux chaînes.

Dans leurs offres, les candidats détailleront comment ils se proposent d'échanger avec les deux sociétés au cours du marché.

Le prestataire assurera le secrétariat des comités de pilotage.

SOUS-TITRAGE SOURDS ET MALENTENDANTS

La régie publicitaire fournira les fichiers de sous-titres associés aux contenus publicitaires envoyés.

Ils seront transmis aux éditeurs ainsi qu'au prestataire de diffusion sous le format EBU-STL subtitles files (European Broadcasting Union format for broadcast subtitles files). Les fichiers de sous-titrage auront les mêmes time code que les fichiers vidéo.

GESTION DU REPORTING

REPORTING EN TEMPS REEL

Un numéro dédié sera mis à la disposition de chacune des sociétés pour qu'elles puissent contacter directement la régie publicitaire.

Chacune des sociétés souhaite être informée en temps réel de l'état du système pour les diffusions-via le suivi de la situation des médias. Pour chaque contenu, des informations de ce type* seront échangées :

- Média attendu
- Média en cours de transfert
- Reçu
- Diffusé OK/NOK

**Cette liste n'est pas exhaustive.*

Le système du prestataire devra être consultable depuis un extranet et permettre d'identifier la source des bugs et anomalies et de déclencher des actions de correction.

De plus, le prestataire décrira le processus qu'il prévoit de mettre en place en cas de dysfonctionnement.

REPORTING DIFFERE

Le reporting différé se présentera sous la forme d'un rapport d'exploitation mensuel spécifique à chaque société pour les activités relatives aux canaux et plateformes entrant dans le cadre des prestations fournies. Ce comité de suivi technique se réunira au moins une fois par trimestre pour un bilan global.

Les comités de suivi permettront de faire la synthèse de l'activité et des principaux dysfonctionnements relatifs à l'exécution des prestations attendues.

Le prestataire assurera le secrétariat des comités de suivi.